

COMMUNE DE SAULIAC SUR CELE

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 12 JUILLET 2018

Présents : Daniel Bancel, Michel Certhoux, Yves Segond, Anne Lompech, Christian Mathieu et Erwan Leconte.

Absents : Violaine Debelle, Caroline Salvin Yousef, Marie Odile Kleitz (excusées) et Sébastien Ménard.

Sécrétaire de séance : Erwan Leconte.

Le compte rendu de la séance précédente est approuvé.

Ordre du jour :

1. DELIBERATIONS :

- Indexation des loyers
- Modification des statuts de la FDEL
- Conventionnement Palulos du logement au dessus de la mairie et autorisation de signature au maire

2. Rapport annuel sur le service public d'eau

3. Informations sur les dossiers en cours

4. Questions diverses

1. DELIBERATIONS :

- Indexation des loyers
Presbytère : de 616,81 à 623,30 €
RDC école : de 354,32 à 358,05 €
Étage de l'école : de 303,70 à 306,90 €

Vote favorable à l'unanimité .

- Modification des statuts de la FDEL : modification de nom et quelques articles des statuts
Christian Mathieu réagit sur l'article 2-6, permettant d'autoriser les échanges de données. Cet article pouvant avoir un lien avec la mise en place des compteurs Linky.
Nous décidons, à l'unanimité, de donner un avis favorable à cette délibération en intégrant le fait de demander à la FDEL de préciser sa position sur ce nouveau compteur Linky...
- Conventionnement Palulos du logement au dessus de la mairie et autorisation de signature au maire.

c *M. le Maire indique au conseil municipal qu'il est souhaitable de signer une convention avec l'Etat pour le financement, par une aide PALULOS, des travaux*

de réhabilitation du logement au dessus de la mairie.

En contrepartie de la subvention ainsi obtenue la commune s'engagera à affecter cet appartement concerné à l'usage locatif d'habitation principale et à pratiquer des loyers sociaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

AUTORISE le Maire à signer les pièces afférentes à cette convention

Vote favorable à l'unanimité

2. Rapport annuel sur le service public d'eau

Ce dossier étant suivi par Caroline Youssef auprès du SYDED, ce point est reporté à la prochaine réunion.

3. Informations sur les dossiers en cours □

> Cœur de village

Le projet du CAUE proposait un local de stockage au niveau du jardin de la mairie sous une terrasse au niveau de la voirie .En l'absence de « point de vue » remarquable et le Grand Figac n'ayant la compétence pour les batiments communaux cette partie du projet doit être disjointe du projet « cœur de village » et devra être prise en charge par la mairie .

De plus elle devra faire l'objet d'un permis de construire .

Le Grand Figeac portera les aménagements d'espaces publics « cœur de village » .

Daniel Bancel rencontrera l'Architecte des Bâtiments de France pour étudier le type de bâtiment que nous pourrions réaliser pour satisfaire au besoin de stockage et obtenir un permis de construire.

> Aire de repos

Le premier appel à projet du syndicat mixte RANCE CÉLÉ a été infructueux. Un nouvel appel à projet sera réalisé prochainement.

> Plan de désherbage – zéro phyto

Le matériel commandé pour le désherbage a été reçu et utilisé par Didier Miquel

> Accessibilité ERP

Une étude précise sera demandée à un architecte concernant les travaux pour l'accessibilité jusqu'à l'église. qui nécessitent l'accord de l'ABF. Les travaux au niveau des sanitaires sont en cours.

> Travaux de la Chapelle du Roc Traoucat

Un devis a été demandé à Aurélien Salomon, qui se porte à 3437,25 €.

Après échanges, la réalisation de ces travaux est validée

> Voirie

La fauche de printemps est faite.

Le balayage de la Côte du Mas sera réalisé après l'été, permettant à cette voie de se stabiliser.

Le travail de PATA sera engagé suite à l'expertise des portions avec les services du Grand Figeac.

> Dossier écoles du RPI Vallée du Célé (PEGT et étude CAUE)

La dernière réunion du Comité de Pilotage sur le « projet éducatif global de territoire » a permis de valider dossier de projet qui sera défendu lors d'une réunion à la sous-préfecture le 13 juillet, en présence des maires du RPI, des autorités académiques et de la sous-préfète.

Parallèlement à cela, le dossier d'étude du CAUE sur l'évaluation des projets de regroupement des classes élémentaires à Brengues ou à Marcilhac a été remis aux élus de la vallée. A ce jour, même s'il manque les détails du programme à mettre en œuvre ainsi que le chiffrage de chaque projet, 2 options se présentent à nous :

- faire le choix du site de Brengues car il présente un regroupement du bâti avantageux,
- faire le choix de Marcilhac sur Célé car la position de l'école serait « centrale » sur le RPI et les documents d'aménagement du territoire privilégient ce pôle relais en matière d'organisation et de maillage.

Questions diverses

> Réunion publique estivale

Après échanges, il est décidé de ne pas réaliser de réunion publique cet été et de privilégier les réunions de concertation sur chaque dossier, le moment venu.

> Participation au « jour de la nuit » - 13 octobre 2018.

Avis favorable à la participation à cette manifestation.

> Questionnaire commune de Tour de Faure

La commune de Tour de Faure réalise une enquête pour un projet de maison de retraite. Le questionnaire sera diffusé aux habitants de Sauliac ayant plus de 60 ans.

> Pyrale du buis

Christian Mathieu propose d'adresser un courrier aux autorités compétentes pour les interpellier sur les conséquences de ce fléau et les actions prévention/sensibilisation à mettre en œuvre pour la population.

